

Fiche signalétique  
 INTERTHANE 990HS BASE YELLOW PART A

Bon de  
 commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: 99055A  
 Date de révision de la fiche  
 signalétique: 08/11/2015  
 C9-2  
 Numéro de fiche signalétique:



1. Identification de la préparation et de la société

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit INTERTHANE 990HS BASE YELLOW PART A  
 Numéro de référence ventes en bloc 99055A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Voir la fiche technique  
 Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société International Paint LLC  
 6001 Antoine Drive  
 Houston Texas 77091

Secours

CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300  
 International Paint (713) 682-1711  
 Centre antipoison (800) 854-6813  
 Service clientèle  
 International Paint (800) 589-1267  
 Télécopie (800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3;H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
 Aquatic Chronic 3;H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.



Attention.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. ' Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P301+310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P331 NE PAS faire vomir.

P370 En cas d'incendie: Poudre chimique sèche, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse régulière.

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

Classement HMIS Santé: 2 Inflammabilité: 2 Réactivité: 0

### 3. Composition / informations sur les ingrédients

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de l'État concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

| Ingrédient/Chemical Designations                        | Poids %  | Classification SGH  | Notes  |
|---|----------|---|--------|
| Sulfate de baryum<br>Numéro CAS: 0007727-43-7           | 25 - 50  | ----  | [1][2] |
| Méthyl-n-amylcétone<br>Numéro CAS: 0000110-43-0         | 10 - 25  | Flam. Liq. 3;H226<br>Acute Tox. 4;H332<br>Acute Tox. 4;H302 | [1][2] |
| Acétate de n-butyle<br>Numéro CAS: 0000123-86-4         | 1.0 - 10 | Flam. Liq. 3;H226<br>STOT SE 3;H336                         | [1][2] |
| Dioxyde de titane<br>Numéro CAS: 0013463-67-7           | 1.0 - 10 | ----  | [1][2] |
| Kaolin<br>Numéro CAS: 0001332-58-7                      | 1.0 - 10 | ----  | [1][2] |
| 3-éthoxypropionate d'éthyle<br>Numéro CAS: 0000763-69-9 | 1.0 - 10 | Flam. Liq. 2;H225<br>yeux Irrit. 2;H319                     | [1]    |

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

\* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

### 4. Premiers soins

#### 4.1. Description des premiers secours

|             |   |
|-------------|---|
| Généralités | Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les.   |
| Inhalation  | En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.                 |
| Yeux        | En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.   |
| Peau        | En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.  |
| Ingestion   | En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente. |

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|            |  |
|------------|--|
| Résumé     | AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. |
| Inhalation | Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.  |
| Yeux       | Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.  |
| Peau       | Irrite les yeux. Peut être nocif si absorbé par la peau.   |
| Ingestion  | Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.  |

Effets chroniques      Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition.

## 5. Lutte contre les incendies

### 5.1. Moyens d'extinction

ATTENTION: Toutes ces substances ont un point d'éclair très bas. L'eau pulvérisée lors d'un incendie peut s'avérer inefficace.

ATTENTION: Pour des mélanges contenant

Incendie mineur

Poudre chimique sèche, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Incendie majeur

Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse.

Ne pas employer de jet d'eau.

Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE:** S'enflammera facilement sous l'action de la chaleur, d'étincelles ou de flammes.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs peuvent se propager vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme au point de fuite.

La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes).

Les vapeurs posent un risque explosif à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts.

Les substances identifiées avec la lettre (P) peuvent polymériser explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie.

Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion.

Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Guide ERG N°              128

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes)..

Tout équipement utilisé pour manipuler ce produit doit être mis à la terre.

Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

Si sans risque, arrêter la fuite.

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations.

Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non-combustible et transférer dans des contenants.

Utiliser des outils antiétincelles propres pour récupérer le matériel absorbé.

Déversement majeur

Endiguer à bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard.

L'eau pulvérisée peut réduire les émanations de vapeurs, mais ne prévient pas l'ignition dans les endroits clos.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

COMPOSER le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition. Si non disponibles ou aucune réponse, COMPOSER le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du guide.

Par mesure de prévention immédiate, isoler dans un rayon minimum de 50 mètres autour du site du déversement ou de la fuite.

Éloigner les curieux et le personnel non-autorisés.

Demeurer en amont du vent.

Éviter les dépressions de terrain.

Avant d'y accéder, aérer les endroits clos.

## 7. Manipulation et entreposage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Manipulation

Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser.

## Dans zone de stockage

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Magasin entre 40 et 100 F (4-38 °C).

Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Agents oxydants puissants.

Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Refermez le contenant après usage.

Nettoyez à fond après manipulation.

Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée.

## 8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

## Exposition

| N° CAS       | Ingrédient                  | Source      | Valeur  |
|--------------|-----------------------------|-------------|---|
| 0000110-43-0 | Méthyl-n-amylcétone         | OSHA        | 100 ppm TWA; 465 mg/m <sup>3</sup> TWA  |
|              |                             | ACGIH       | 50 ppm TWA  |
|              |                             | NIOSH       | 100 ppm TWA; 465 mg/m <sup>3</sup> TWA 800 ppm IDLH   |
|              |                             | Fournisseur | Aucune Limite Établie   |
|              |                             | OHSA, CAN.  | 25 ppm TWA; 115 mg/m <sup>3</sup> TWA   |
|              |                             | Mexique     | 50 ppm TWA LMPE-PPT; 235 mg/m <sup>3</sup> TWA LMPE-PPT 100 ppm STEL [LMPE-CT]; 465 mg/m <sup>3</sup> STEL [LMPE-CT]  |
|              |                             | Brésil      | Aucune Limite Établie   |
| 0000123-86-4 | Acétate de n-butyle         | OSHA        | 150 ppm TWA; 710 mg/m <sup>3</sup> TWA 200 ppm STEL; 950 mg/m <sup>3</sup> STEL                                       |
|              |                             | ACGIH       | 150 ppm TWA 200 ppm STEL  |
|              |                             | NIOSH       | 150 ppm TWA; 710 mg/m <sup>3</sup> TWA 200 ppm STEL; 950 mg/m <sup>3</sup> STEL 1700 ppm IDLH (10% LEL)               |
|              |                             | Fournisseur | Aucune Limite Établie   |
|              |                             | OHSA, CAN.  | 150 ppm TWA 200 ppm STEL  |
|              |                             | Mexique     | 150 ppm TWA LMPE-PPT; 710 mg/m <sup>3</sup> TWA LMPE-PPT 200 ppm STEL [LMPE-CT]; 950 mg/m <sup>3</sup> STEL [LMPE-CT] |
|              |                             | Brésil      | Aucune Limite Établie   |
| 0000763-69-9 | 3-éthoxypropionate d'éthyle | OSHA        | Aucune Limite Établie   |
|              |                             | ACGIH       | Aucune Limite Établie   |
|              |                             | NIOSH       | Aucune Limite Établie   |
|              |                             | Fournisseur | Aucune Limite Établie   |
|              |                             | OHSA, CAN.  | 50 ppm TWA; 300 mg/m <sup>3</sup> TWA   |
|              |                             | Mexique     | Aucune Limite Établie   |
|              |                             | Brésil      | Aucune Limite Établie   |
| 0001332-58-7 | Kaolin                      | OSHA        | 15 mg/m <sup>3</sup> TWA (total dust); 5 mg/m <sup>3</sup> TWA (respirable fraction)                                  |
|              |                             |             |   |

## 99055A\_C9

|              |                   |             |  |
|--------------|-------------------|-------------|--|
|              |                   | ACGIH       | 2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and   |
|              |                   | NIOSH       | 10 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable dust)     |
|              |                   | Fournisseur | Aucune Limite Établie  |
|              |                   | OHSA, CAN.  | 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and                      |
|              |                   | Mexique     | 10 mg/m3 TWA LMPE-PPT20 mg/m3 STEL [LMPE-CT]                 |
|              |                   | Brésil      | Aucune Limite Établie  |
| 0007727-43-7 | Sulfate de baryum | OSHA        | 15 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable fraction) |
|              |                   | ACGIH       | 10 mg/m3 TWA   |
|              |                   | NIOSH       | 10 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable dust)     |
|              |                   | Fournisseur | Aucune Limite Établie  |
|              |                   | OHSA, CAN.  | 10 mg/m3 TWA   |
|              |                   | Mexique     | Aucune Limite Établie  |
|              |                   | Brésil      | Aucune Limite Établie  |
| 0013463-67-7 | Dioxyde de titane | OSHA        | 15 mg/m3 TWA (total dust)                                    |
|              |                   | ACGIH       | 10 mg/m3 TWA   |
|              |                   | NIOSH       | 5000 mg/m3 IDLH  |
|              |                   | Fournisseur | Aucune Limite Établie  |
|              |                   | OHSA, CAN.  | 10 mg/m3 TWA   |
|              |                   | Mexique     | 10 mg/m3 TWA LMPE-PPT (as Ti)20 mg/m3 STEL [LMPE-CT] (as Ti) |
|              |                   | Brésil      | Aucune Limite Établie  |

## Données sur la santé

| N° CAS       | Ingrédient                  | Source     | Valeur   |
|--------------|-----------------------------|------------|--|
| 0000110-43-0 | Méthyl-n-amylcétone         | NIOSH<br>: | Irritation; liver kidney   |
| 0000123-86-4 | Acétate de n-butyle         | NIOSH<br>: | Mucous membrane and yeux irritation; high concentrations cause nervous system effects in animals |
| 0000763-69-9 | 3-éthoxypropionate d'éthyle | NIOSH<br>: | Aucune Limite Établie  |
| 0001332-58-7 | Kaolin                      | NIOSH<br>: | peau and mucous membrane injury respiratory effects  |
| 0007727-43-7 | Sulfate de baryum           | NIOSH<br>: | yeux nez   |
| 0013463-67-7 | Dioxyde de titane           | NIOSH<br>: | Lung tumors dans animals   |

## Données sur la cancérogénicité

| N° CAS       | Ingrédient                  | Source | Valeur  |
|--------------|-----------------------------|--------|---|
| 0000110-43-0 | Méthyl-n-amylcétone         | OSHA   | Effet cancérogène spécifique: No                                      |
|              |                             | NTP    | Connu: No; Présumé: No  |
|              |                             | CIRC   | Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No; |
| 0000123-86-4 | Acétate de n-butyle         | OSHA   | Effet cancérogène spécifique: No                                      |
|              |                             | NTP    | Connu: No; Présumé: No  |
|              |                             | CIRC   | Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No; |
| 0000763-69-9 | 3-éthoxypropionate d'éthyle | OSHA   | Effet cancérogène spécifique: No                                      |
|              |                             | NTP    | Connu: No; Présumé: No  |
|              |                             | CIRC   | Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No; |
| 0001332-58-7 | Kaolin                      | OSHA   | Effet cancérogène spécifique: No                                      |

99055A\_C9

|              |                   |      |   |
|--------------|-------------------|------|---|
|              |                   | NTP  | Connu: No; Prsum: No  |
|              |                   | CIRC | Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No;<br>Groupe3: No; Groupe 4: No;  |
| 0007727-43-7 | Sulfate de baryum | OSHA | Effet cancrogne spcifique: No  |
|              |                   | NTP  | Connu: No; Prsum: No  |
|              |                   | CIRC | Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No;<br>Groupe3: No; Groupe 4: No;  |
| 0013463-67-7 | Dioxyde de titane | OSHA | Effet cancrogne spcifique: Yes   |
|              |                   | NTP  | Connu: No; Prsum: No  |
|              |                   | CIRC | Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes;<br>Groupe3: No; Groupe 4: No; |

8.2. Contrles de l'exposition

Respiratoire

Choisir de l'quipement qui peut vous protger des ingrdients indiqus dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du schage. Si vous prouvez un larmolement des yeux, des maux de tte ou des tourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussire, de vapeurs, ou de bruine est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologu, bien ajust, durant et aprs l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. **POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT:** Pour de l'information et de l'assistance sur la sant professionnelle et les produits scuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux tats-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler  ces numros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre fabricant. 3M ne souscrit pas  l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signaltique.

Yeux

vitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un quipement protecteur adquat pour se protger contre l'exposition aux produits chimiques numrs dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spcifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tte et le visage pourraient tre requises afin d'viter les contacts avec le produit. L'quipement doit tre nettoy  fond ou dtruit aprs chaque utilisation.

Peau

On doit se munir d'un quipement protecteur adquat pour se protger contre l'exposition aux produits chimiques numrs dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spcifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tte et le visage pourraient tre requises afin d'viter les contacts avec le produit. L'quipement doit tre nettoy  fond ou dtruit aprs chaque utilisation.

Contrles d'ingnierie

Selon les conditions spcifiques d'utilisation sur le site, assurer une ventilation adquate.

Autres pratiques de travail

Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient tre disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygine personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez  fond les vtements souills avant de les remettre. Aprs le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Proprits physiques et chimiques

|   |  |
|---|--|
| Aspect  | Color Liquide   |
| Seuil olfactif  | Non mesur   |
| pH  | Aucune Limite tablie  |
| Point de fusion / point de conglation                                    | Non mesur   |
| Point d'bullition initial et intervalle d'bullition                     | 99 (°C) 210 (°F)   |
| Point d'clair  | 38 (°C) 100 (°F)   |
| Vitesse d'vaporation (Ether = 1)   | Non mesur   |
| Inflammabilit (solide, gaz)  | Non applicable   |
| Limites suprieures/infrieures d'inflammabilit ou limites d'explosivit | Limite infrieure d'explosion;: 1.05<br><br>Limite suprieure d'explosivit: Aucune Limite tablie |
| Tension de vapeur (Pa)  | Non mesur   |
| Densit de vapeur   | Plus lourd que l'air   |

|   |   |
|---|---|
| Densité   | 1.36  |
| Solubilité dans l'eau                               | Non mesuré  |
| Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow) | Non mesuré  |
| Température d'auto-inflammation                     | Non mesuré  |
| Température de dégradation (°C)                     | Non mesuré  |
| Viscosité (cSt)                                     | Aucune Limite Établie Non mesuré                                |
| % COV   | Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit |

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE:** S'enflammera facilement sous l'action de la chaleur, d'étincelles ou de flammes.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs peuvent se propager vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme au point de fuite.

La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes).

Les vapeurs posent un risque explosif à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts.

Les substances identifiées avec la lettre (P) peuvent polymériser explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie.

Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion.

Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau.

## 11. Données toxicologiques

### Toxicité aiguë

**AVIS:** Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal.

| Ingrédient                        | Orale DL50, mg/kg               | DL50 Dermale, mg/kg              | Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h | Inhalation poussières/ brouillards LD50, mg/l/4h |
|-----------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--|
| Sulfate de baryum - (7727-43-7)   | 3,000.00, Souris - Catégorie: 5 | Aucune donnée disponible.        | Aucune donnée disponible.       | Aucune donnée disponible.                        |
| Méthyl-n-amylocétone - (110-43-0) | 1,670.00, Rat - Catégorie: 4    | 12,600.00, Lapin - Catégorie: NA | Aucune donnée disponible.       | Aucune donnée disponible.                        |
| Acétate de n-butyle - (123-86-4)  | 10,700.00, Rat - Catégorie: NA  | 17,600.00, Lapin - Catégorie: NA | Aucune donnée disponible.       | Aucune donnée disponible.                        |
| Dioxyde de titane - (13463-67-7)  | 10,000.00, Rat - Catégorie: NA  | 10,000.00, Lapin - Catégorie: NA | Aucune donnée disponible.       | 6.82, Rat - Catégorie: NA                        |
| Kaolin - (1332-58-7)              | Aucune donnée disponible.       | Aucune donnée disponible.        | Aucune donnée disponible.       | Aucune donnée disponible.                        |

## 99055A\_C9

|  |                                 |                                    |                              |                              |
|--|---------------------------------|------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| 3-éthoxypropionate d'éthyle - (763-69-9) | 4,300.00, Rat -<br>Catégorie: 5 | 9,500.00, Lapin -<br>Catégorie: NA | Aucune donnée<br>disponible. | Aucune donnée<br>disponible. |
|--|---------------------------------|------------------------------------|------------------------------|------------------------------|

| Article   | Catégorie  | Risque         |
|---|------------|----------------|
| Toxicité aiguë (orale)  | Non classé | Non applicable |
| Toxicité aiguë (dermale)  | Non classé | Non applicable |
| Toxicité aiguë (inhalation)   | Non classé | Non applicable |
| Effets corrosifs/irritation cutanés                                   | Non classé | Non applicable |
| Lésion/irritation oculaire  | Non classé | Non applicable |
| Sensibilisation (respiratoire)  | Non classé | Non applicable |
| Sensibilisation (dermale)   | Non classé | Non applicable |
| Toxicité pour les cellules reproductrices                             | Non classé | Non applicable |
| Cancérogénicité   | Non classé | Non applicable |
| Toxicité pour la reproduction   | Non classé | Non applicable |
| Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)  | Non classé | Non applicable |
| Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée) | Non classé | Non applicable |
| Risque d'aspiration   | Non classé | Non applicable |

## 12. Données écologiques

## 12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

## Écotoxicité aquatique

| Ingrédient                               | 96 hr LC50 fish, mg/l           | 48 hr EC50 crustacea, mg/l | ErC50 algae, mg/l                             |
|--|---------------------------------|----------------------------|---|
| Sulfate de baryum - (7727-43-7)          | 59,000.00, Poecilia sphenops    | 32.00, Daphnia magna       | Aucune donnée disponible                      |
| Méthyl-n-amylcétone - (110-43-0)         | 131.00, Pimephales promelas     | Aucune donnée disponible   | Not Available                                 |
| Acétate de n-butyle - (123-86-4)         | 18.00, Pimephales promelas      | 32.00, Artemia salina      | 674.70 (72 hr), Scenedesmus subspicatus       |
| Dioxyde de titane - (13463-67-7)         | 1,000.00, Fundulus heteroclitus | 5.50, Daphnia magna        | 5.83 (72 hr), Pseudokirchneriella subcapitata |
| Kaolin - (1332-58-7)                     | Aucune donnée disponible        | Aucune donnée disponible   | Aucune donnée disponible                      |
| 3-éthoxypropionate d'éthyle - (763-69-9) | 50.00, Pimephales promelas      | 480.00, Daphnia magna      | 115.00 (72 hr), Selenastrum capricornutum     |

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

## 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

## 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

## 13. Donnée sur l'élimination



## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

|   |
|---|
| 14. Informations relatives au transport |
|---|

- 14.1. Numéro ONU UN 1263  
 14.2. Nom d'expédition des Nations unies PEINTURE  
 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

| DOT (transport terrestre national)       |  | IMO / IMDG (transport maritime)           |  |
|--|--|---|--|
| Désignation exacte pour l'expédition DOT | PEINTURE                               | Désignation exacte pour l'expédition IMDG | PEINTURE                               |
| Classe de danger DOT                     | 3 - Liquide combustible et inflammable | Classe de danger IMDG                     | 3 - Liquide combustible et inflammable |
|  |  | Sous-classe                               | 3 - Liquide combustible et inflammable |
| Numéro UN / NA :                         | UN 1263                                |   |  |
| Groupe d'emballage DOT                   | III                                    | Groupe d'emballage IMDG                   | III                                    |
| CERCLA/DOT                               | 2851 gal. / 32268 lb                   | Code de référence système                 | 2                                      |
| Quantité à déclarer                      |  |   |  |

14.4. Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement  
 IMDG Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
 Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC  
 Non applicable

|  |
|--|
| 15. Informations sur les réglementations |
|--|

Résumé sur les réglementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT B3

DOT Polluants marins (10%):  
 (aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):  
 (aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

Acétate de n-butyle (5000 lb final RQ (listed under Butyl acetate); 2270 kg final RQ (listed under Butyl acetate))

Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:  
 (aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Pseudo-cumène

Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

Sulfate de baryum  
Kaolin  
Méthyl-n-amylcétone  
Acétate de n-butyle  
Dioxyde de titane

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Sulfate de baryum  
Kaolin  
Méthyl-n-amylcétone  
Acétate de n-butyle  
Dioxyde de titane

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:  
(aucun ingrédient indiqué)

Statut RCRA:  
(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Sulfate de baryum  
Kaolin  
Méthyl-n-amylcétone  
Acétate de n-butyle  
Dioxyde de titane

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

Cumène  
Éthylbenzène  
Alcool isobutylique  
Acétate de n-butyle  
Quartz  
Solvant de naphte de pétrole, aliphatique moyen  
Toluène  
Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

Pseudo-cumène  
Xylène (isomères o, m, p)

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

Cumène  
Éthylbenzène  
Formaldéhyde  
Quartz  
Dioxyde de titane

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:

Toluène

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance:

Toluène

|                         |
|-------------------------|
| 16. Autres informations |
|-------------------------|

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.

The full text of the phrases appearing in section 3 is:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

The following sections have changed since the previous revision.

End of Document